



INFOS UNION des CLUBS de RUGBY AMATEURS FRANÇAIS - JANVIER 2016

SOMMAIRE

Page 1

Editorial de Jean
Claude Mercier,
président de
l'UCRAF

♦ Redonner du sens
aux mots et aux
engagements.

Page 2

♦ Matches du TOP
14 le dimanche

♦ La Révision
Générale des
Politiques Publiques

♦ Le vote de révision
statutaire du 5
décembre 2015

♦ Et maintenant ...

Page 3

♦ Les adhésions
UCRAF par comité

♦ Quelques précisions
utiles

Page 4

♦ Bilan des actions
de l'UCRAF en 2015

♦ Perspectives
UCRAF 2016

♦ Les dossiers de
l'UCRAF

♦ Comment adhérer
à l'UCRAF ?

REDONNER DU SENS AUX MOTS ET AUX ENGAGEMENTS

Tel sera le leitmotiv de l'UCRAF durant cette année 2016 avec en ligne de mire les élections fédérale du mois de décembre prochain pour mieux répondre aux attentes des clubs du rugby amateurs. Cette saison sera celle des grands rendez-vous et aussi l'occasion de mesurer la pertinence du programme de toutes les candidatures. Ce choix sera important, entre une fédération sclérosée, arc-bouté sur leurs certitudes, et la candidature de Bernard Laporte au cœur des réalités et force de propositions.

Pour cela, il convient de reprendre les engagements pris par Pierre Camou avec les clubs lors de sa première élection en 2008 d'une part, il convient de faire sortir également la F.F.R. de son ornière présente d'autre part.

Depuis plusieurs années déjà, l'UCRAF essaie de discuter avec le système fédéral actuel sans y parvenir. Mais c'était aussi sans compter sur l'immobilisme fédéral et surtout la volonté de rester au statu quo. Sous des habillages sémantiques, les perspectives d'évolution des relations entre l'UCRAF et la F.F.R. sont bien minces actuellement.

L'UCRAF a proposé des axes innovants d'échanges, de négociation et de bouleversement des relations durant la saison 2014/2015. La F.F.R. par manque de volontarisme, n'a pas montré pour le moment sa volonté de s'inscrire dans ce type de démarche alors que Bernard Laporte, seul candidat déclaré pour le moment reste très attentif aux propositions de l'UCRAF.

Pour la prochaine élection, le choix sera simple ... Voter pour une liste qui refuse toute évolution en imposant leur formule de façon très individualiste ou voter pour celle qui s'inscrira dans une démarche constructive et démocratique permettant de transformer cette espérance en adhésion, en dynamique et en mobilisation.

Si vous ne faites pas le choix maintenant en 2016, vous ne le ferez jamais.

En attendant, le comité directeur de l'UCRAF se joint à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année sportive, conviviale avec des intérêts communs pour développer notre sport.

Jean Claude Mercier
Président de l'UCRAF

MATCHES DU TOP 14 LE DIMANCHE

Canal + diffuse le dimanche après midi un match du Top 14.

L'UCRAF avait proposé une pétition en ligne dès le lundi 3 août 2015 "Contre la retransmission des matches télévisés du Top 14 le dimanche".

Avec 292 signataires (16%) seulement l'UCRAF ne peut raisonnablement pas intervenir auprès de la Ligue, de la F.F.R. et encore moins auprès du ministère des sports pour s'opposer à ce que nous pensions être une malheureuse initiative et conduire ainsi une action de résistance.

LA R.G.P.P.

Dans le cadre de la **Révision Générale des Politiques Publiques** (RGPP) le monde de l'ovale devra donc s'interroger et mener une réflexion sur la construction des treize grandes ligues régionales rugbyistiques mais aussi sur les comités territoriaux qui composent chaque future grande région. Quoi qu'en dise le président de la F.F.R. l'harmonisation des comités territoriaux sur les treize régions administratives doit être engagée avant l'année 2017 (directives de la RGPP) ce qui implique la substitution des comités territoriaux en treize ligues régionales et une réorganisation qui tournerait autour des métropoles et des communautés d'agglomération.

LE VOTE DE REVISION STATUTAIRE du 5 DECEMBRE 2015

L'assemblée générale extraordinaire de la F.F.R. du samedi 5 décembre 2015 devait légiférer sur une modification des statuts proposée par Pierre Camou. Les principales modifications, à savoir le recours au vote électronique centralisé pour l'élection du Comité Directeur de la FFR, l'instauration du vote groupé pour les porteurs de procurations, l'élection automatique à la présidence de la FFR du candidat figurant en tête de la liste élue, les dix sièges du comité Directeurs réservées aux femmes et 10% de voix (au lieu de 5%) pour obtenir des sièges à la proportionnelles en cas de pluralité des listes.

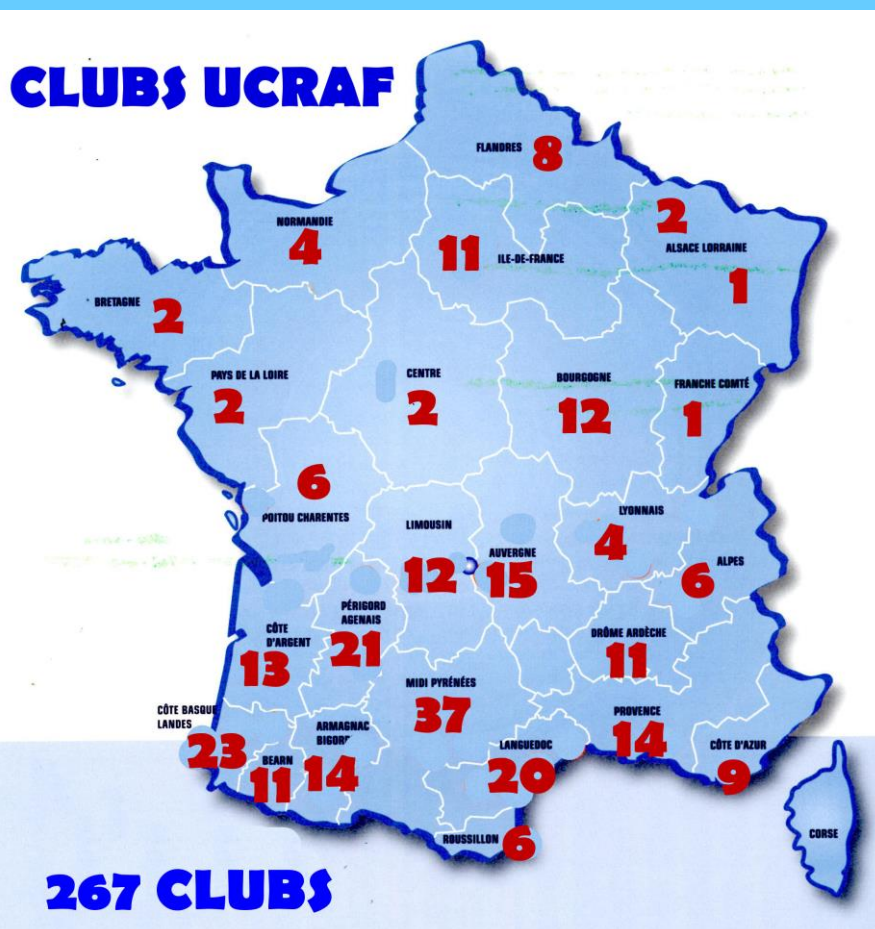
Cette proposition consistait donc à supprimer purement et simplement le vote décentralisé c'est-à-dire la possibilité laissée aux clubs de pouvoir élire le comité directeur et le président électroniquement depuis son comité et pourquoi pas depuis son club.

Cette proposition de révision statutaire a été refusée à 42,3% des 345 suffrages exprimés. Elle aurait dû être approuvée par les deux tiers des membres présents, représentants au moins les deux tiers des voix.

ET MAINTENANT ...

- ◆ L'UCRAF a saisi le Conseil d'Etat le 25 mai 2015 dès l'annonce par Midi Olympique que le ministère de l'Intérieur se serait opposé à la mise en place du vote décentralisé.
- ◆ Le 24 juin 2015, le Conseil d'Etat demande quelques précisions utiles pour pouvoir donner une suite à la requête déposée par l'UCRAF
- ◆ Ne pouvant fournir dans les délais les informations demandées, l'UCRAF fait une demande de désistement d'instance auprès du Conseil d'Etat. Cette démarche suspend provisoirement la demande de l'UCRAF auprès du Conseil d'Etat mais ne l'annule pas
- ◆ L'ordonnance n° 205-904 du 23 juillet 2015 indique que le ministère de l'Intérieur n'a plus à se prononcer sur les modifications statutaires des fédérations sportives
- ◆ Actuellement, l'interlocuteur de l'UCRAF sur le vote décentralisé est le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports avec lequel nous discutons et éventuellement le Conseil d'Etat en dernier recours dans le cas où le ministère des sports ne souhaiterait pas légiférer sur le sujet

LES ADHESIONS UCRAF PAR COMITE



QUELQUES PRECISIONS UTILES

A l'annonce du positionnement de l'UCRAF sur la candidature de Bernard Laporte à la présidence de la F.F.R. certains clubs nous ont demandé des comptes sur cette initiative et c'est tout à fait normal. Jean Claude Mercier, président de l'UCRAF a appelé personnellement chaque président pour leur expliquer de vive voix le sens de notre démarche ... La plupart l'ont accepté et l'on bien comprise. Seul le club de l'US NAFAROA n'a pas souhaité continuer avec nous ! Et nous respectons évidemment cette décision.

Dans tous les cas, l'UCRAF ne s'adresse pas qu'à ses clubs adhérents ; elle informe et communique avec les 1860 clubs de rugby amateur sans exception.

L'avantage d'une deuxième candidature est qu'il y aura enfin un vrai débat sur les réformes à entreprendre ce qui ne s'était pas produit depuis vingt cinq ans à la condition évidemment que "les promesses n'engagent pas que ceux qui les écoutent" comme c'est trop souvent le cas.

Le moment venu les clubs adhérents ou non auront toujours le libre choix d'élire le candidat qui leur paraît le plus crédible en toute connaissance de cause et on espère que cela se fera électroniquement via l'espace club sur le site de la F.F.R. sans passer sous les "fourches Caudines" de certains présidents de comité (procurations).

BILAN des ACTIONS de l'UCRAF en 2015

- ◆ Enquête sur le calendrier et la compétition des clubs de Fédérale 1
- ◆ Rédaction du projet sur le calendrier et la compétition des clubs de Fédérale 1 cautionné par 93% des clubs
- ◆ Enquête sur le calendrier et la compétition des clubs de Fédérale 2 et Fédérale 3
- ◆ Enquête sur les doléances des clubs de série territoriale
- ◆ Enquête et pétition sur la diffusion des matches du TOP 14 sur Canal +
- ◆ Saisie du Conseil d'Etat sur le mode de gouvernance de la F.F.R.
- ◆ Intervention auprès du ministère de l'Intérieur sur le vote décentralisé
- ◆ Intervention auprès de ministère de la ville, de la jeunesse et des sports sur le vote décentralisé
- ◆ Rédaction du programme de l'UCRAF 2016/2020 à présenter aux candidats à la présidence F.F.R.
- ◆ La F.F.R assigne l'UCRAF auprès du tribunal de Dijon pour avoir publié sur son site et diffusé via la messagerie le dossier "Callisto" (Grand Stade) qui permettait seulement d'informer les clubs
- ◆ L'UCRAF se positionne ouvertement et publiquement pour la candidature de Bernard Laporte à la présidence de la F.F.R.
- ◆ L'UCRAF a rédigé une cinquantaine de dossiers thématiques sur son site pour faciliter la vie des clubs
- ◆ L'UCRAF participe activement aux travaux et à l'élaboration du programme de l'équipe de Bernard Laporte dans le seul objectif d'ouvrir les débats sur le rugby amateur pour mieux le représenter

LES DOSSIERS de l'UCRAF

Sur le site de l'UCRAF vous pouvez consulter divers documents :

- ◆ Le programme de l'UCRAF 2016/2020
- ◆ Le dossier "Un peu d'histoire !" relatant les élections fédérale de 1991
- ◆ Le dossier "Election fédérale 2016" et le système inique et opaque des procurations
- ◆ Le dossier sur la réforme des indemnités de formation
- ◆ Les cinquante dossiers thématiques ...

<http://www.rugby-amateur.com>

PERSPECTIVES UCRAF 2016

- ◆ Participer à l'élaboration du programme de Bernard Laporte dans le seul but de défendre les intérêts des clubs du rugby amateur
- ◆ Continuer de rester à l'écoute des clubs de rugby amateur et plus particulièrement ceux de série territoriale
- ◆ Continuer à informer au mieux les clubs de rugby amateur
- ◆ L'UCRAF au cœur de la réforme du mode de gouvernance de la F.F.R.
- ◆ Pour faciliter l'expression libre des clubs tout mettre en œuvre afin que tous les clubs puissent voter électroniquement via leur espace club sur le site de la F.F.R. pour l'élection des membres du comité directeur et du président de la F.F.R. (mandature 2016/2020) ou pour demander l'avis aux clubs par référendum sur les grands choix stratégiques de la Fédération
- ◆ Mise en œuvre d'une organisation nouvelle au sein de l'UCRAF pour préparer la mandature 2016/2020

COMMENT ADHERER à l'UCRAF ?

Pour asseoir sa légitimité, l'UCRAF doit rassembler un maximum d'adhésions des clubs de rugby amateurs chaque saison (*le compteur des adhésions est remis à zéro au début de chaque nouvelle saison sportive*) car la responsabilité des prises de position de l'UCRAF ne peut s'obtenir sans la responsabilisation des clubs qui, en devenant adhérent participent au développement de notre sport et de ses valeurs.

Pour devenir adhérent, télécharger le bulletin d'adhésion 2015/2016 sur le site de l'UCRAF ou directement en ligne

Site internet : rugby-amateur.com

Montant des adhésions

- ▶ Club Fédérale 1 : 95 €
- ▶ Club Fédérale 2 : 70 €
- ▶ Club Fédérale 3 : 50 €
- ▶ Honneur et série : 30 €
- ▶ Féminines : 30 €
- ▶ Vétérans : 30 €
- ▶ Ecole de Rugby : 30 €